

## Régie d'avance année scolaire

# COOPERATIVE DE L'ECOLE DE .....

<b>Pièce comptable n°</b>	<b>Date :</b>
---------------------------	---------------

Le Conseil des maîtres réuni le : ..... a décidé la mise en place d'une régie d'avance d'un montant de ..... par classe / à la classe de ..... (Rayé la mention inutile).

### CAHIER DE CLASSE

Classe :
----------

- La régie d'avance donne la possibilité à un enseignant d'avoir les moyens d'effectuer directement des achats pour sa classe sans avoir à faire l'avance sur ses fonds personnels. Toutefois, il est impératif de respecter certaines règles et engagements mutuels pour un bon fonctionnement de la coopérative.
- Toutes les dépenses relatives à cette régie seront inscrites sur un cahier de comptabilité de classe. Les factures, reçus, tickets de caisse classés et numérotés seront joints à ce cahier dont le bilan sera intégré en fin d'année à la comptabilité de la coopérative centrale.
- Tous les justificatifs de dépenses et le reliquat de la présente régie devront être remis au mandataire de la coopérative centrale au plus tard le 4 juillet.
- La somme allouée à chaque classe est décidée en Conseil des Maîtres.
- Le reliquat d'une régie d'avance ne peut être reconduit d'une année sur l'autre.

<b>Montant du versement :</b>	
<b>effectué le :</b>	
<b>par chèque de la coopérative scolaire n° ou espèces:</b>	

Mandataire :  
(Nom, Prénom et Signature)

Enseignant(e) de la classe  
(Nom, Prénom et Signature)